



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 mai 2007

**Adhésion et versement de cotisation à l'Association 'LE GRAND
FEU'**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe
CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Isabelle RONDEAU - Mme
Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme
Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth
BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Rodolphe CHALLET
- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M.
Dominique GUIBERT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen
NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2007

DELIBERATION D20070224

FEU'

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort s'associe aux activités de l'association « le Grand Feu ».

L'association a pour objet :

- d'assurer la gestion du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles « Le Grand Feu » de Niort et de répondre à tous engagements vis-à-vis des organismes financiers et administrations de contrôle ;
- de promouvoir l'étude de méthodes propres à l'amélioration des techniques de rééducation et de réadaptation fonctionnelles ;
- d'assurer et de promouvoir la formation en lien avec les activités du Grand Feu ;
- de mettre en place tous moyens propres à répondre à l'évolution des besoins de la population, à faciliter la prévention et la réinsertion des malades dans la société.

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2007 s'élève à 76,22 € pour la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus chaque année au budget de l'exercice en cours, sur la ligne 011 0200 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les statuts de l'Association joints.
- Autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à l'association « Le Grand Feu ».
- Autoriser Monsieur le Maire ou l' Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à cette adhésion, à verser chaque année la cotisation annuelle ainsi qu'à représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de cette Association.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Jeanine BIMES